



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER TEMPLE-ENFANTS ROUGES

Réunion du 24 juin 2025

Présent-es : Melchior BESLON-DEROUET, Steeven BOUGARET, Arlette CIEUTAT, Odile DE BOUVIER, Evelyne DRESS, Gentiana GASHI, Stéphan GRÖGLER, Emma KAUFMANN, Marylin PHELIPO, Philippe REILLER, Catherine TARRISSE, Alexandre VALEANU, Marie-Catherine ZAZZALI.

Excusé.es : Stéphane JEAN, Catherine TOFFALETTI

Auditeurs libres : Janine DURANTON

Mairie de Paris Centre : Jimmy BERTHÉ, élu référent du Conseil de quartier, Alexandre BAUX-DE CASTRO, Coordinateur de la participation citoyenne.

En introduction de la réunion, Jimmy BERTHE répond aux questions posées lors de la séance précédente.

Réponses aux questions de la réunion précédente

Le quartier manque cruellement d'espace pour les jeux de ballons. Par conséquent, cela génère des conflits d'usage sur la partie piétonne de la rue Eugène Spuller où les enfants et adolescents jouent au football. Certains jours des jeunes jouent également devant le Carreau du Temple où la circulation automobile est possible. Le passage de nombreux vélos sur cet espace piéton entre le square et la Mairie génèrent de l'inquiétude pour les personnes âgées ou à mobilité réduite qui entre ne s'y sentent plus en sécurité. Quelle solution peut être proposée pour limiter les jeux de ballons devant la Mairie de Paris Centre ? Existe-t-il des cours d'école ouverte le weekend et qui soient adaptées aux jeux de ballons ?

La rue Eugène Spuller est une aire piétonne, et donc un espace partagé. Il est naturel, avec la fermeture par barrière et l'absence de différence de niveau entre le trottoir et la chaussée, que le lieu ait un fort caractère piéton et soit utilisé pour des jeux de ballons.

Très récemment une piste cyclable rue du Temple a été aménagée, soit dans la parallèle immédiate de la rue Spuller, et la Mairie espère qu'elle sera progressivement identifiée comme un itinéraire plus intéressant et sécurisé par les cyclistes, permettant de canaliser une partie des flux qui passent aujourd'hui devant la Mairie pour continuer leur chemin jusqu'à République. Les usagers qui desservent le quartier du carreau du Temple lui-même continueront en revanche à passer ici.

Dans les rues piétonnes, le code de la route indique que les véhicules de tout type (y compris vélo) peuvent accéder pour la desserte locale, en roulant au pas. C'est bien l'enjeu de vitesse qui est le sujet, et parfois (trop souvent) pas respecté par des usagers notamment à vélo. L'interdiction totale serait juridiquement bancal et incohérente sur le fond puisque certains véhicules motorisés y sont autorisés, par exemple les véhicules de police, de propreté, les artisans qui interviennent à la Mairie, etc. Il n'y a donc pas de raison que seuls les vélos aient une interdiction stricte d'accès. Par ailleurs, il n'y a aucune raison que les usagers qui ne respectent pas la règle de ralentir, ni l'interdiction de rouler sur trottoir comme vous en témoignez, alors qu'elle existe déjà, respectent demain une telle interdiction supplémentaire.

Puisque c'est devant la Mairie, c'est un site par nature plus fréquenté que la moyenne par la police municipale. Nous allons leur rappeler de redoubler d'attention sur ce type d'infraction, pour lesquelles elle n'hésite pas à verbaliser d'ailleurs – avec raison et notre soutien – lorsqu'un constat est fait en flagrant délit. La sanction ne fait pas tout mais elle est nécessaire dans le panel d'outils, et peut avoir une vertu pédagogique en plus des actions de sensibilisations plus « amicales » que nous conduisons aussi, dans les écoles, sur les pistes cyclables en partenariat avec une association d'usagers à vélo (MDB) et par des campagnes publicitaires régulières dans tout Paris.

A Paris Centre, 3 cours d'écoles sont ouvertes au public tous les samedis de 10h à 19h en été et de 10h à 17h en hiver :

- École Étienne Marcel, 20 Rue Étienne Marcel (2e arrondissement)
- École Daniel Cordier - Quatre fils, 10 bis Rue des Quatre-Fils (3e arrondissement)
- École Neuve Saint Pierre, avec une cour d'une superficie de 835 m² et un grand préau couvert, 15 Rue Neuve Saint-Pierre (4e arrondissement)

Les jeux de ballons y sont autorisés mais uniquement avec des balles en mousse afin de ne pas prendre le risque de blesser d'autres usagers de la cour ou de ne pas détériorer les équipements de la cour.

Deux d'entre elles sont des cours végétalisées dites « oasis » et tous les habitants y sont les bienvenus pour jouer pique-niquer ou profiter des animations gratuites proposées par la mairie Paris Centre en lien avec des associations (programmation mise à jour sur notre article dédié : [Des cours d'école ouvertes gratuitement au - Mairie de Paris Centre](#)).

Le Conseil de quartier demande s'il serait possible de mettre en place une déambulation avec la police municipale et Véronique LEVIEUX sur le sujet des terrasses ? Le CQ souhaiterait faire une suggestion de circuit.

La Mairie a bien pris note de la demande du Conseil et reviendra vers le Conseil de quartier à ce sujet.

Signalements

Café Cortado : attroupement bruyant devant l'établissement en soirée. L'établissement n'ayant pas de droit de terrasse, il a installé un triporteur qui sert aux clients à poser leurs boissons et qui n'est jamais utilisé comme moyen de transport générant une importante nuisance sonore. Les livraisons tôt le matin génèrent également du bruit qui gêne le voisinage. Les file d'attente d'Alain Miam Miam et Caractère de Cochon posent également des problèmes, notamment pour la circulation piétonne.

La Police Municipale a bien connaissance de cet établissement et effectue des contrôles réguliers. Nous avons bien pris note des autres établissements mentionnés.

Équipe d'animation

L'équipe d'animation s'est entendue pour nommer deux coprésidents au sein de l'équipe d'animation. Melchior BESLON-DEROUET et Odile DE BOUVIER seront donc les coprésidents du Conseil de quartier. L'équipe d'animation continuera de fonctionner de façon ouverte afin de permettre à chacun de s'engager de la façon qu'il souhaite au sein du Conseil de quartier.

Rencontre avec les référents de quartier de la police municipale

Les référents de quartier fonctionnent par binômes. Ils ont pour rôle de prendre contact avec les riverains, passants et commerçants et de connaître leurs doléances afin de permettre à la police municipale une connaissance du quartier et de ces problématiques, la plus fine possible. Régulièrement, la Police Municipale organise des « opérations 360 » qui

consistent à regrouper tous les effectifs sur une zone et à patrouiller dans toutes les rues du secteur. À Paris Centre, la Police Municipale patrouille à pieds ou à vélo.

Il est possible de prendre contact avec la Police Municipale soit en appelant le 3975, soit via un formulaire de contact [Solen](#).

Les habitants estiment que la problématique des terrasses est le point noir principal du quartier. De nombreuses terrasses génèrent d'importantes nuisances sonores, notamment autour du Carreau du Temple et de nombreux établissements débordent de l'autorisation de terrasse qui leur est accordée. Les habitants signalent de nombreux « pop-up stores » occupant l'intégralité du trottoir pour leur inauguration. Ces boutiques étant nombreuses et louées des périodes courtes, le problème se répète très régulièrement.

Conflit d'usage rue Eugène Spuller

Les habitants constatent que les enfants jouant au ballon rue Eugène Spuller posent un problème de conflit d'usage et de partage de l'espace public. En effet, après la sortie de l'école et le weekend, de nombreux enfants pratiquent des jeux de ballon, principalement du football, sur la rue Eugène Spuller. Ajouté au passage de vélos cela pose des difficultés pour les piétons notamment pour les personnes âgées et les enfants en bas âge. De plus, les nombreux enfants qui jouent au foot empêchent les autres de jouer avec les jeux marqués au sol. Le samedi cela perturbe même les mariages.

Les agents de sécurité de la Mairie peinent à faire respecter l'interdiction des ballons durs sur cet espace, bien qu'ils confisquent de nombreux ballons. Le terrain de jeux de ballons le plus proche se situe dans le square Léonor Fini, ce qui est trop loin pour y envoyer les enfants qui jouent au ballon devant la Mairie.

La police municipale indique qu'elle sera vigilante sur ce sujet lors de ses prochains passages.

Le Conseil de quartier demande s'il est possible de mettre en place une signalisation plus visible afin de rappeler que seuls les ballons en mousse sont autorisés sur cet espace ?

Par ailleurs, conscient qu'il est nécessaire pour les enfants d'avoir un espace dédié aux jeux de ballons, le Conseil de quartier réfléchit à d'autres possibilités d'espace dans le quartier. Ont notamment été évoqués l'esplanade devant l'entrée de la halle du Carreau du Temple ou la voie le long du Carreau rue Dupetit-Thouars. Une demande sera faite à la Mairie pour

Budget

Investissement

Le projet de rénovation du plan de l'Enclos du Temple a été retenu au Budget Participatif et sera donc soumis au vote des parisiens, en septembre.

Le toit de la cabane du potager des Oiseaux nécessite une rénovation. Il s'agit de matériel appartenant à la Mairie de Paris et installé il y a plus de 20 ans. Le potager des Oiseaux ne rouvrant que depuis peu après une longue fermeture et ne vivant que des cotisations de ses adhérents, il n'a pas les moyens de financer cette rénovation, chiffrée à 2 255€ par l'entreprise Bernard-Bois qui détient le marché pour ce type de travaux auprès de la DEVE (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement). C'est la raison pour laquelle, l'association sollicite le Conseil de quartier pour financer cette rénovation.

Le Conseil de quartier vote un budget de 2300€ pour cette remise en état, et demande à ce que l'aspect technique soit correctement indiqué dans le devis.

Fonctionnement

Le Conseil de quartier souhaite organiser un nouveau rallye culturel dans le square du Temple le 11 octobre prochain. Il aura pour thème les métiers du quartier. Il sera organisé sur le même modèle que le précédent, organisé autour des personnalités du quartier.

Le groupe de travail sur ce projet est volontairement réduit afin qu'un maximum de Conseillers de quartier puissent participer à l'évènement.

Le Conseil de quartier vote une enveloppe budgétaire de 1500€ pour l'organisation de cet évènement.

Points divers

Le forum de la vie associative se tiendra le 6 septembre prochain. C'est un moment important de la vie citoyenne de l'arrondissement. L'équipe d'animation demande aux membres qui seront présents ce jour-là, de se faire connaître, afin d'organiser la présence sur le stand.

Les prochaines réunions du Conseil de quartier se tiendront le 24 septembre 2025 et le 18 novembre 2025.

Questions à la Mairie Paris-Centre :

- Le Conseil de quartier demande la mise en place d'une signalisation plus visible que celle déjà existante, rappelant que seules les ballons en mousse sont autorisés rue Eugène Spuller.

Signalements à la police municipale :

- Le Conseil signale les problématiques liées aux conflits d'usage rue Eugène Spuller devant la Mairie, notamment en raison du passage de nombreux vélos à des allures trop rapide et aux jeux de ballon, générant des difficultés pour les piétons.

Liens utiles :

- Retrouver les précédents comptes rendus sur le site de la Mairie : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/template-enfants-rouges-17543>.
- Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>

Annexe

Parcours usagers DPMP – je souhaite contacter mon référent de quartier

